

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.037

L'An deux Mille Quinze, le 10 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 3 avril 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 3 avril 2015

ETAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRÉSENTÉS : Mme Régine JOLY représentée par M. Denis MOALLIC
M. Pierre PAPEIX représenté par M. R-L. CHABASSE
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY
M. Michel SERVIT représenté par M. Patrick MARENGO

ETAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Florence DEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITÉ

La Commission des Sports qui s'est réunie le 31 mars 2015 a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

. d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	4 450,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET	250,00
- USEP ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	250,00
- USEP LA CLAIRIERE	250,00
- USEP JULES FERRY	250,00
- ECOLE MATERNELLE JULES FERRY	250,00
- ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE ST JEAN BAPTISTE	400,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	850,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	850,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	67 450,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	12 000,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	14 000,00
- GV ROYANNAISE	400,00
- 100 KM DE LA COTE DE BEAUTE	2 000,00
- 17 SOUPAPES	3 700,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	2 000,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	500,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- L'ENFANT & L'EAU	450,00
- DEFI DES PORTS DE PECHE DE ROYAN	20 250,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	1 350,00
- AEROCUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE (DEJA VERSE 8 250 € - CM DU 09/03/2015)	4 000,00
- PIGEON SPORT	200,00
- ROC HALTEROPHILIE	5 400,00
ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	121 915,00
- UNION ROC OMNISPORTS	8 640,00
- AROC RIDERS	2 500,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	3 240,00
- BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON	1 000,00
- ROC BASKET	9 000,00
- ROC BOXE	8 650,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	2 835,00
- ROC CYCLO	1 000,00
- ROC ESCRIME	7 000,00
- ROC GOLF	9 000,00
- TOURNOI DE L'OCEAN	1 800,00
- ROC JUDO	4 050,00

- ROC KARATE	1 000,00
- ROC NATATION	13 050,00
- ROC PELOTE BASQUE	7 650,00
- ROC PLONGEE	3 150,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	11 700,00
- ROYAN ATLANTIQUE BEACH TENNIS	4 950,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	3 600,00
- LES ARCHERS DU ROC	1 800,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	11 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	1 800,00
- ROYAN VTT RANDO	1 000,00
- LES RANDONNEURS DU PAYS ROYANNAIS	1 000,00
- ROYAN PETANQUE	500,00

. d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 14 avril 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO